

re la plus matinale jusqu'à l'heure la plus avancée de la nuit, à tricoter péniblement des bas et tout autre article pour les envoyer aux troupes du front. Quel contraste avec ces magnats, ces millionnaires, qui font miroiter leur richesse sous les yeux du pauvre peuple! Cependant, on ne trouve rien d'irrégulier dans ce contraste. Je ne veux flétrir personne; mais je dis que la politique qui crée cet état de choses est vicieuse.

Comme je l'ai dit, mon devoir n'était pas de blâmer, ou de critiquer le Gouvernement, ou de voter contre lui, avant qu'il fût convenable de le faire; mais du moment que des fautes seront commises par lui, j'ai le droit de les dénoncer. Le parti libéral possède à son crédit des œuvres qui ont contribué aux progrès accomplis sous son régime. Quant au gouvernement conservateur, pourquoi n'a-t-il pas exercé son pouvoir plus équitablement dans les dernières élections, et je puis vous parler de ces élections, parce que j'ai vu comment elles ont été invariablement conduites. Sir John Macdonald, avant sa chute, en 1874, avait dans la Chambre des communes une majorité de 34. J'étais alors son partisan, ce qui était considéré par moi comme un honneur; mais si l'on me demandait, aujourd'hui, de me rallier au parti conservateur actuel, je croirais devoir répondre que je ne le puis. Et pourquoi? Je ne puis constamment passer d'un parti à un autre, et je voterai contre le parti conservateur actuel, parce que je dois considérer mon devoir avant tout. Lorsque sir John Macdonald perdit le pouvoir en 1874, que répondit-il à une question que je lui posai? Sa réponse était, peut-être, alors un secret d'Etat; mais il est à propos de la révéler. Il me dit: "Je ne puis plus continuer à gouverner. Mon parti a été trop longtemps au pouvoir, il faut qu'il cède sa place aux libéraux; mais ceux-ci ne resteront pas longtemps au pouvoir, et le parti conservateur y remontera avec une force plus grande que celle qu'il avait auparavant."

Quant au scandale du Pacifique, il n'y avait rien de sérieux dans cette affaire. Un motif d'honneur; une saine appréciation de sa propre dignité, engagea sir John A. Macdonald à démissionner. Deux compagnies se trouvaient intéressées dans cette affaire, savoir celle de Macpherson et celle de sir Hugh Allan. Afin d'éviter toute complication, sir John A. Macdonald plaça sur le marché deux chartes, l'une devant échoir à la compagnie soumissionnaire pouvant remplir les conditions et construire le chemin de fer canadien du Pacifique. Que fit alors sir John A. Macdonald? Il souscrivit pour ce chemin \$200,000 de ses propres de-

niers, et non tirées de la caisse publique. En bon Ecossais qu'il était; il ne soutira, comme je viens de le dire, rien du trésor public pour cette souscription. D'après lui, il considérait comme son devoir d'aider à l'exécution de cette entreprise pour le développement du pays. Mon honorable ami (l'honorable M. Bostock) a mentionné dans son discours l'importance du problème du transport; le problème de transporter les produits alimentaires hors du pays. Sir John A. Macdonald m'a déclaré que ce qui était entrepris par sir Hugh Allan était hasardé comme l'est un saut dans l'obscurité, et sir John A. Macdonald désirait tellement faire réussir l'entreprise du chemin de fer en question pour le développement du pays et le transport des produits de l'Ouest hors du pays, qu'il risqua son portefeuille de premier ministre en acceptant de sir Hugh Allan \$200,000 pour les fins électorales, et ce risque lui fit perdre le pouvoir. Il y eut un homme que je suivrais, demain, jusqu'à l'enfer.

L'honorable M. BOYER: Ce sera un peu plus tard.

L'honorable M. DOMVILLE: Je crains que je n'aie l'honneur de rencontrer là quelques-uns d'entre vous, parce que le diable m'a réservé une meilleure place que celle que vous occuperez.

Quant à la présente situation, nous devons nous élever au-dessus d'elle. Elle nous fait voir jusqu'à quel point le peuple peut être influencé et excité par de fausses représentations. Ce sont des femmes qui ont triomphé dans les dernières élections. Les familles ont été divisées les unes contre les autres, et il y avait entre les femmes de mon district la plus grande animosité que vous puissiez imaginer. Il est difficile de dire quels auraient été les résultats si toutes les femmes du Canada eussent eu le droit de vote. Il eût été plus juste de le leur donner. J'ai toujours été opposé au suffrage des femmes. Si l'on me demandait ce que j'en pense, aujourd'hui, je ne le recommanderais pas, parce que l'octroi du droit de vote à toutes les femmes nous conduirait à la dislocation de l'empire, si j'en juge par les troubles et la perturbation causés par les suffragistes et par leurs adeptes. Ce genre de suffrage ne pourra jamais être utilisé convenablement. Ce que nous disons présentement sera peut-être publié en Angleterre. J'ignore, toutefois, si ce sera publié en Canada ou non. Personne ne lit jamais ce qui est dit dans le Sénat, et personne n'y tient; mais le Sénat devrait réagir, aujourd'hui, contre cette indifférence. Nous devrions accepter